

Accords fiscaux—Loi

développement régional, du tourisme, du transport, des communications, il n'y a jamais eu autant d'ententes fédérales-provinciales signées en 18 mois qu'il n'y en a eu auparavant sur différents sujets. Et on vient me dire que cela va mal le gouvernement fédéral avec les provinces! Cela va bien. Les provinces reçoivent plus d'argent qu'elles n'en recevaient de façon logique et rentable.

Monsieur le Président, nous sommes conscients de la situation. On ne réduit pas. On fait en sorte que tous les Canadiens reçoivent équitablement par le biais des transferts aux provinces ce à quoi ils ont droit, et je pense qu'il serait primordial qu'on adopte ce projet de loi dans les meilleurs délais.

Le président suppléant (M. Charest): Questions, commentaires. L'honorable député de Sudbury (M. Frith) a la parole.

M. Frith: Monsieur le Président, ma question est la suivante. Lors d'une réunion du caucus conservateur québécois tenue à Sherbrooke le 26 juin 1984, le parti conservateur promettait ce qui suit: respecter l'obligation fédérale de financer les soins de santé dans les provinces dans le cadre du financement des programmes établis et fournir des fonds supplémentaires aux provinces sur une base paritaire.

● (1230)

[Traduction]

Pourquoi les conservateurs ont-ils rompu cette promesse électorale faite à l'été 1984?

[Français]

M. Vincent: Monsieur le Président, premièrement, on n'a pas brisé cette promesse-là. J'ai droit à 20 minutes, monsieur le Président. Cela fait 20 minutes que j'essaie de leur dire qu'on a augmenté... Il va y avoir un milliard de plus par année pour les cinq prochaines années. Ce n'est toujours bien pas une diminution cela. C'est un milliard de plus par année.

Monsieur le Président, regardez les cinq dernières années, on a versé 65 milliards aux provinces. Pour les cinq années dont nous parlons, il va y avoir 90 milliards; 90 moins 65, cela fait 25. Il y a donc une augmentation de 25 milliards. On n'a rien brisé là. Je serais porté à répondre à mon collègue: En plus de soutenir nos promesses et de les appliquer, on a fait plus en 18 mois quant à nos promesses électorales que l'ancien régime a pu faire en quatre ans avec les siennes de 1980. Il avait promis de ne pas augmenter le pétrole en 1980. Cela n'a pas pris deux mois que le pétrole était rendu très cher. Alors, monsieur le Président, nos promesses, on les a faites, on les respecte. On ne peut pas toutes les respecter la même journée pour une raison bien valable. Quand on est entré au pouvoir le 4 septembre, c'était un «mess». C'était—je ne dirai pas le mot parce qu'il y en a qui ne sont pas admissibles ici—mais disons qu'il y avait un gros ménage à faire, encore plus gros qu'on pouvait se l'imaginer. Et cela, monsieur le Président, même le premier ministre libéral de l'Ontario en a passé le commentaire.

Or, monsieur le Président, nos promesses s'en viennent pour celles qui ne sont pas réalisées, mais il a fallu d'abord faire le ménage et il faut encore faire du ménage, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Murphy: Monsieur le Président, le député qui vient de se rasseoir a dit que les députés d'opposition voient toujours le mauvais côté des choses et que leurs commentaires sont ou

bien négatifs ou inexacts. Sa remarque est plutôt intéressante. Dans mon discours, juste avant l'intervention du député, je citais trois députés conservateurs à l'époque où ils étaient dans l'opposition, à savoir le ministre des Finances, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. J'espère que le député s'excusera auprès de ses collègues du cabinet pour les avoir insultés.

Je suis prêt à défendre les propos du ministre des Finances lorsqu'il était honnête avec les Canadiens en 1981-1982. Il a déclaré alors qu'on ne devrait ni prendre de mesures unilatérales ni imposer de réductions. Le député peut-il nous expliquer comment, en 1981-1982, les conservateurs pouvaient s'opposer aux mesures unilatérales, déclarer que les réductions feraient du tort aux provinces et qu'elles reporteraient sur elles le déficit du gouvernement fédéral—on est en train de communiquer la réponse au député—pour entendre ensuite le député faire une déclaration semblable?

M. Frith: Parce qu'ils sont hypocrites.

M. Murphy: Je vais continuer à parler pendant quelques instants, monsieur le Président, pour permettre au député de se renseigner sur la réponse à donner.

Pourquoi l'actuel ministre des Finances a-t-il déclaré en 1982 qu'il ne fallait pas prendre de mesures unilatérales et que le déficit serait reporté du gouvernement fédéral aux provinces? En outre, le député croit-il la promesse électorale concernant le financement des programmes établis au titre de l'enseignement postsecondaire, que l'on trouve à la page 98 du manuel de campagne du parti conservateur: «Nous reviendrons à la formule de financement de 1977»? Cette phrase se trouve dans le manuel du parti conservateur.

M. Blackburn (Brant): Le manuel se trouve désormais au Smithsonian Institute.

M. Murphy: Pourquoi les députés conservateurs ont-ils fait cette promesse quand ils étaient dans l'opposition, alors que le projet de loi à l'étude va exactement dans le sens contraire? Pourquoi le ministre des Finances a-t-il déclaré en 1982 que nous ne devions pas reporter le déficit sur les provinces alors qu'aujourd'hui, pire encore que sous les libéraux, il leur en fait assumer une plus grande partie?

[Français]

M. Vincent: Monsieur le Président, je remercie l'honorable député pour sa question et cela va permettre de répéter pour la quatrième fois ce que j'ai dit ce matin.

Premièrement, monsieur le Président, quand on vient me dire qu'il n'y a pas eu de consultations et que le ministre des Finances (M. Wilson) a agi unilatéralement, j'ai mentionné tout à l'heure les dates des rencontres, j'ai dit exactement que le ministre des Finances fédéral a rencontré les ministres des finances provinciaux et qu'ils se sont entendus.

Il est certain, monsieur le Président, que les ministres des finances provinciaux en veulent le plus possible. Et cela est normal. Mais, par contre, les provinces sont conscientes de ce dont nous avons hérité de l'ancien gouvernement et elles sont conscientes qu'elles doivent travailler de concert avec nous afin d'avoir un meilleur pays, un meilleur Canada.